

# LE RADAR

L'HEBDOMADAIRE DES ÎLES

WWW.LERADAR.QC.CA

EN KIOSQUE AUX ÎLES  
1.30\$ + TPS + TVQ.

## Pêches : De la « bouette » moins chère..., mais à quel prix?

Par Pierre-Luc Richard  
journaliste@leradar.qc.ca

**B**ien que le dossier du prix du homard soit au cœur des préoccupations des homardiéristes madelinots, un autre débat crée lui aussi des remous au sein des pêcheurs. En effet, le coût de la « bouette » ayant largement augmenté depuis quelques années, certains ont entrepris de pêcher la plie à la drague afin de l'utiliser comme « bouette » au lieu du maquereau. Ce faisant, ils détruiraient ainsi l'habitat du homard, menaçant du coup la ressource elle-même. C'est du moins ce que plusieurs pêcheurs craignent, la problématique ayant été rapportée à la table du comité consultatif sur le homard.

Pour Yves Martinet, du comité ZIP des Îles, il s'agit effectivement d'un sujet épineux très chaud ces temps-ci. Selon lui, la problématique est toutefois récente, la pratique ayant surtout fait son apparition l'an passé. Ainsi, la rareté de la « bouette » aurait contribué à l'étonnante multiplication du nombre de permis de pêche à la plie comparativement aux années précédentes. En effet, alors que quelques individus seulement possédaient un permis auparavant, on en compterait maintenant près d'une soixantaine, d'estimer M. Martinet. « Cela crée beaucoup plus de pression sur l'habitat qu'avant, c'est certain », explique également celui-ci.

Malgré cette pression supplémentaire, rien, pour le moment, n'indique que le dragage ainsi effectué ait un impact majeur sur le fond marin. Cependant, même s'il ne peut l'affirmer

avec certitude, Yves Martinet croit que cela pourrait même accentuer les problèmes d'érosion dans l'archipel. C'est d'ailleurs pourquoi le comité ZIP souhaite se pencher sur le sujet : « cela fait partie de notre terrain de jeu et nous souhaitons contribuer, à notre hauteur, à l'étude de ce dossier », précise M. Martinet. « Ce sera par contre au gouvernement d'agir, en lien avec les recommandations des différents comités consultatifs, dont celui sur le homard sur lequel siège nous siégeons d'ailleurs. »

Toujours selon M. Martinet, l'inquiétude est là et il importe de se pencher dessus : « La lumière est jaune. Il faudra donc dresser un portrait de la situation actuelle le plus tôt possible, avant qu'il ne soit trop tard et que la lumière ne tourne au rouge. Tant mieux si cela démontre qu'il n'y a pas à s'inquiéter, mais pour le moment, plusieurs intervenants craignent sérieusement les impacts que cela peut avoir à long terme. »

Du côté de l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles (APPÎM), son directeur général, M. Léonard Poirier, affirme qu'une démarche aurait déjà été entreprise par le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO). « Ce sont eux qui vont consulter les gens, selon un processus prédéterminé. Le tout devrait culminer lors de la tenue du comité consultatif qui devrait se tenir en février prochain », d'expliquer M. Poirier.

Malheureusement, au moment d'écrire ces lignes, le MPO n'était pas en mesure d'émettre de commentaires quant à la suite des événements. Dossier à suivre...